

Rapport annuel 2015

Un grand merci

Lors de la rétrospective des activités l'année passée, je me souviens avec plaisir des adieux de notre président de longue date Dr. Hansjakob Leuenberger, lors de la dernière assemblée des délégués. Les diverses fédérations membres ont montré une impressionnante détermination à rendre cet adieu aussi digne et personnalisé que possible.

Une collaboration si active au sein d'une fédération est sans nul doute la plus belle des reconnaissances pour le travail au sein d'un comité, et c'est en son nom que je voudrais vous remercier pour cet engagement.

Prises de position politiques

L'accompagnement actif du processus législatif de 2015 comprenait des prises de position sur l'aménagement du territoire, la santé des animaux ainsi que la politique agricole. Les oppositions étaient nombreuses lors de **l'audition pour la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire**, car le projet de loi contenait plusieurs pierres d'achoppement. Les conditions-cadre dans le domaine des constructions et aménagements en dehors de la zone constructible auraient été encore plus difficiles avec une vague de nouvelles restrictions et conditions. Dans notre prise de position, avec le soutien de nombreux autres acteurs, nous avons exigé que les nouvelles conditions-cadre pour la détention de chevaux, acceptées lors de la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, devaient rester valables sans restriction. Le droit d'utiliser pour les chevaux des surfaces libres en zone agricole doit pouvoir être assuré à l'avenir – pour l'élevage, ou la détention de chevaux en pension.

Dans le cadre de **l'audition pour la révision partielle de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV)**, nous saluons le fait que la révision renforce le rôle des vétérinaires dans la médecine des animaux de rente et des chevaux, et soutienne les efforts en vue d'une réduction des résistances aux antibiotiques. Il faut néanmoins se demander quelles bases légales sont efficaces et efficientes, et n'amènent pas essentiellement une charge administrative supplémentaire pour tous les acteurs. Il faut éviter l'absence de thérapies, pour des raisons éthiques et de protection des animaux. Les traitements aux antibiotiques sont restreints, particulièrement en médecine équine. La FSEC a encouragé dans ce sens la mise en place des bases légales orientées solution, pour la situation spécifique de nombreux détenteurs de petits groupes de chevaux.

Dans le cadre des **auditions pour le train d'ordonnances agricoles au printemps 2015 ainsi qu'en automne 2015**, nous avons demandé, avec le soutien de l'Union suisse des paysans, une modification de la valeur UMOS pour les équidés dans l'ordonnance sur la terminologie agricole ainsi qu'une utilisation homogène du terme équidé. Il faut enrayer la pénalisation de milliers de propriétaires et détenteurs d'équidés. En vue de l'utilisation prévue des données issues de la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) pour le calcul des paiements directs dès 2018, une adaptation adéquate des valeurs UGB ainsi qu'une utilisation des terminologies sans équivoque (catégorisation des équidés selon leur hauteur au garrot) est indispensable, c'est ce que nous exigeons également durant les auditions actuelles pour le train d'ordonnances agricoles 2016.

Lors du train d'ordonnances agricoles d'automne 2015, nous avons formellement salué l'introduction d'un supplément UMOS pour les activités proches de l'agriculture, en particuliers l'introduction de prestations relatives à la détention de chevaux en pension. Ces activités sont une forme intéressante d'innovation et offrent aux petites exploitations un pilier lucratif supplémentaire. Nous exigeons en outre l'introduction d'un facteur UMOS spécifique aux chevaux.

Evaluation de la situation et stratégie d'avenir

Le comité s'est rencontré dans sa nouvelle composition peu après la dernière Assemblée des délégués pour la modification du règlement d'organisation. Réflexion a alors été faite de faire un point de la situation et de mettre en place une stratégie d'avenir pour notre fédération. Ce plan a aussi été présenté à la conférence des présidents en novembre, et il est désormais prévu d'organiser en novembre prochain un séminaire de stratégie sous la direction de professionnels à la place de la traditionnelle journée de formation continue.

Formation continue sur la sélection génomique pour l'élevage chevalin

Les bases génétiques de l'élevage sont sans aucun doute l'un des aspects les plus importants et les plus intéressants pour l'élevage. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de présenter l'état actuel des connaissances sur les décisions d'élevage justifiant la génomique, ainsi que la législation en la matière, à l'aide des spécialistes Dr. Heidi Signer-Hasler (HAFL) et Dr. Heinrich Binder (BLV). Nous voulions surtout en donner une vision pratique et ainsi pouvoir en reconnaître les possibilités et les limites. Les immenses progrès dans ce domaine vont continuer à tenir la FSEC en haleine (avec ou sans la présence du gène DMRT3 chez les participants); c'est un groupe de travail qui traitera principalement cette matière.

Diffusions d'informations

Une communication interne transparente est à nos yeux un élément essentiel pour une bonne collaboration. Pour cette raison, nous avons envoyé au cours de l'année écoulée et en temps opportun, une lettre d'information pour les thèmes que nous avons jugés importants. Cela concernait par exemple des informations du comité, des événements de nature professionnelle ou personnelle, avec un lien avec l'élevage chevalin.

Jusqu'à présent, nous avons toujours intégré un article contenant les dernières découvertes sur la génétique. Il y a en ce moment un grand nombre de publications dans ce domaine, et pour notre propre avenir, il est impératif d'avoir un aperçu des développements actuels. Pour ce faire, nous concentrons sur des préoccupations en lien avec le travail de nos fédérations membres.

Nous espérons que notre essai d'une transmission optimale de l'information corresponde aux besoins de nos membres. Vos avis et suggestions d'amélioration sont toutefois les bienvenus.

Perspectives et remerciements

Dans nos vœux de fin d'année, nous avons évoqué l'histoire de l'élevage suisse, en profitant du jubilé de la publication du livre du Prof. Zangger de 1865. On peut notamment y lire la phrase suivante: *„Dans l'élevage chevalin, il ne suffit pas de fixer un objectif particulier durant une année, ou la durée du mandat d'une autorité compétente, mais il faut garder le même objectif durant des décennies devant les yeux, et mettre en place de manière conséquente les moyens de les atteindre.“*

Le but de notre travail est d'encourager la collaboration entre les différentes organisations, et c'est volontiers que nous continuons à remplir ce rôle. Un grand merci pour tout le soutien que nous avons reçu en ce sens durant l'année écoulée.

Urtenen, le 11. mars 2016

Le président:



Hanspeter Meier